

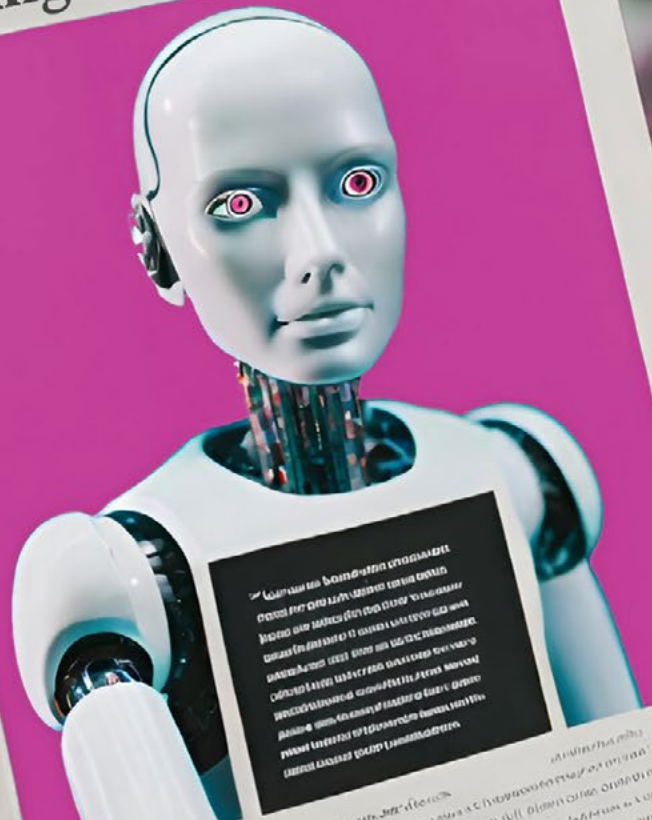
PARTICIPE PRÉSENT

Bulletin de l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français

CRÉATION AU TEMPS DES MACHINES PENSANTES

page 6

Intelligence Artificielle

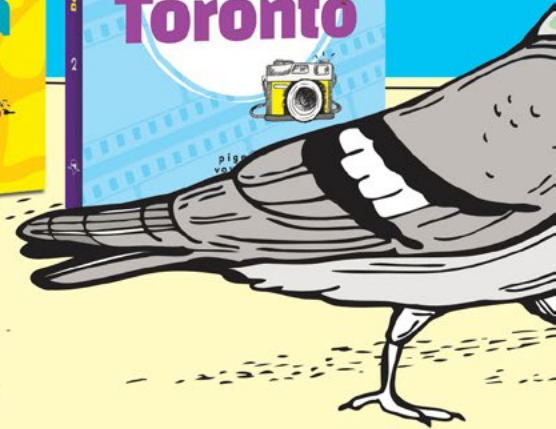
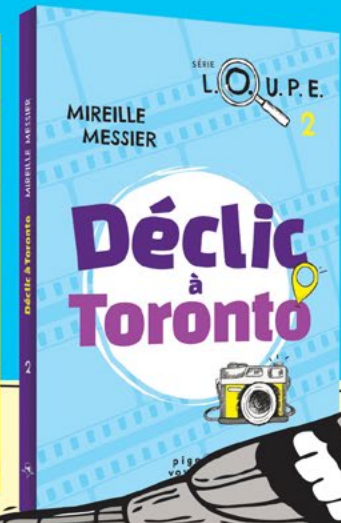
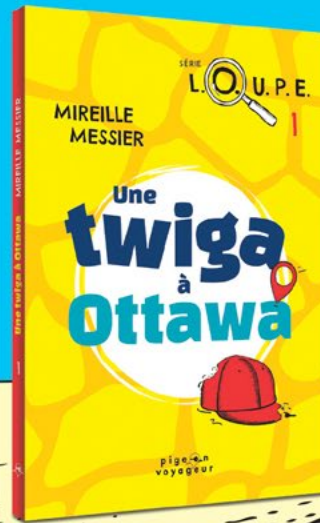
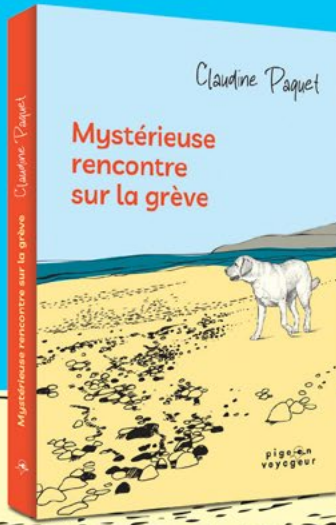


60

La nouvelle collection jeunesse

des Éditions David

9-13 ans



editionsdavid.com

David | pigeon voyageur

Prix AAOF de littérature jeunesse 2024

Célébrons l'excellence de la littérature jeunesse franco-ontarienne!

Ouverture de la période de mise en candidature
par les maisons d'édition

Modalités et accès au formulaire

Date limite : 4 juin 2024



Les salons du livre 2024

Festival littéraire international Metropolis bleu

25 au 28 avril 2024.

Salon du livre de la Côte-Nord

25 au 28 avril 2024.

Salon du livre de Cap-Saint-Ignace

3 et 4 mai 2024.

Salon du livre de Mirabel

3 au 5 mai 2024.

Salon du livre du Grand Sudbury

9 au 12 mai 2024.

Festival des auteurs francophones en Amérique (New York)

18 mai 2024.

Salon du livre l'Abitibi-Témiscamingue

23 au 26 mai 2024.

Festival Montréal Mystère

24 au 25 mai 2024.

Salon du livre de Vancouver

24 au 26 mai 2024.

Festival BD de Montréal

24 au 26 mai 2024.

Salon du livre de Granby

30 mai au 2 juin 2024.

Festival international de la littérature (FIL)

18 au 28 septembre 2024.

Salon du livre du Saguenay-Lac Saint-Jean

26 au 29 septembre 2024.

Salon du livre de la Péninsule acadienne

3 au 6 octobre 2024.

Salon du livre de l'Estrie (Sherbrooke)

17 au 20 octobre 2024.

Salon du livre afro-canadien

du 24 au 27 octobre 2024.

Salon du livre de Dieppe

24 au 27 octobre 2024.

Salon du livre de Rimouski

7 au 10 novembre 2024.

Salon du livre de Montréal

27 novembre au 1er décembre 2024.

Salon du livre de l'Outaouais

20 au 23 février 2025.

PARTICIPE PRÉSENT

est une publication de l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français

Conseil d'administration

Marie-Josée Martin, présidente

Mireille Messier, vice-présidente

Éric Charlebois, secrétaire-trésorier

Angèle Bassolé-Ouédraogo, administratrice

Aristote Kavungu, administrateur

Chloé Leduc-Bélanger, administratrice

Alexis Rodrigue-Lafleur, administrateur

Équipe de rédaction du Participe présent

Marie-Josée Martin, rédactrice en chef

Janine Messadié, rédactrice

Brigitte Pellerin, rédactrice

Bychello Prével, rédacteur

Jean-Louis Trudel, rédacteur

Aude Rahmani, coordonnatrice et rédactrice

Correction : Lynn Bray-Levac, Texte A+

Graphisme : Alain Bernard



335-B, rue Cumberland

Ottawa (ON) K1N 7J3

Tél. : 613 744-0902

Télééc. : 613 744-6915

Courriel : info@aaof.ca

Site Web : www.aaof.ca



Abonnement à l'infolettre, [L'Épistolaire](#)

Équipe de L'AAOF :

Direction générale :

Yves Turbide – dg@aaof.ca

Chargée de projets et de communication :

Aude Rahmani – communications@aaof.ca

Chargé des partenariats et de projet :

Noureddine Hany – Services@aaof.ca

Responsable de la comptabilité :

Deborah Ann Leblanc-Cyr – virements@aaof.ca

Stagiaire :

Sofien Benkouiten

Numéro 89, Printemps 2024

Les fondements de l'AAOF

MISSION

L'AAOF est un organisme de développement au service de ses membres et de leurs œuvres. Son activité fait valoir leurs intérêts et favorise leur rayonnement en Ontario et à l'extérieur de la province.

VISION

Nos auteur-riche-s et leurs œuvres sont reconnu-e-s pour leur apport à la vitalité artistique et culturelle de la société canadienne et d'ailleurs.

L'AAOF remercie ses bailleurs de fonds 2024-2025



L'AAOF remercie ses partenaires de saison 2024-2025



Alors, faut-il redouter l'IA ?

Dans ma jeunesse, j'ai lu une bonne partie des œuvres d'Isaac Asimov¹, célèbre auteur de science-fiction. L'univers asimovien est peuplé de robots intelligents, gouvernés par trois lois, dont la suivante :

Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, par son inaction, mettre en danger la vie d'un être humain.

L'intelligence artificielle (IA) ne relève plus de la science-fiction, même si on est encore loin des robots d'Asimov. Faut-il craindre qu'elle échappe à notre contrôle comme HAL, l'ordinateur meurtrier de *2001, l'Odyssée de l'espace*², auquel fait allusion Jean-Louis Trudel dans le texte qu'il signe sur l'enfance de l'IA ?

ChatGPT se montre plutôt bienveillant. Je lui ai demandé : « Faut-il redouter l'IA ? ». Après avoir énuméré quelques retombées possibles, dont les problèmes qui pourraient découler des biais algorithmiques, ChatGPT m'a répondu :

« En résumé, plutôt que de craindre l'IA de manière générale, il est essentiel d'envisager ses implications, à la fois positives et négatives, et de travailler à façonner son développement et son utilisation pour en maximiser les avantages tout en atténuant ses risques potentiels. »

C'est pour vous aider à amorcer votre propre réflexion sur les implications de l'IA dans le domaine littéraire qu'Aude Rahmani et moi avons décidé de consacrer ce numéro de *Participe présent* à l'IA. Car, pour le meilleur et pour le pire, oui, l'IA s'est déjà immiscée dans plusieurs facettes de notre travail.

Elle se porte au secours des autrices et auteurs en panne d'idées ou de vocabulaire, comme l'a constaté Bytchello Prévil. Elle pourrait aussi faciliter le rayonnement de nos œuvres, avance Brigitte Pellerin.



Marie-Josée Martin
Photo : Mathieu Girard, Studio Versa

1 Isaac Asimov a écrit plus de cinq cents livres, mais il est surtout connu pour la série *Fondation*, publiée au début des années 1950.

2 Film britannico-américain réalisé par Stanley Kubrick dont le scénario s'inspire de deux nouvelles d'Arthur C. Clarke : *À l'aube de l'histoire* et *La Sentinelle*.

Suite de la page 4

Janine Messadié s'est, quant à elle, penchée sur l'utilisation de l'IA en traduction. D'ici peu, la traduction humaine sera peut-être, comme la couture à la main, réservée aux travaux précieux et inusités, aux petits détails de finition. Sur *Upwork*, une plateforme de recrutement de pigistes, j'ai d'ailleurs vu passer au début de mars une annonce qui disait : « Recherche pigistes pour corriger des romans d'amour paranormaux traduits de l'anglais au français par une IA. » Traduire, c'est mon métier. Ma vie n'est peut-être pas menacée (au sens où l'entend la loi robotique d'Asimov citée plus haut), mais je me *sens* néanmoins atteinte par l'arrivée de cette nouvelle concurrente. Je ne vous dirai pas ce que je pense de la rémunération proposée aux pigistes dans cette annonce (car j'aurais des mots si grossiers que le fantôme de ma mère viendrait certainement me sermonner).

De toute évidence, il devient impératif d'établir des règles et des bonnes pratiques.

Les États commencent tout juste à réfléchir aux façons d'encadrer l'utilisation de l'IA. Les dispositions prévues par le Parlement européen incluent une obligation de transparence pour les concepteurs, qui devront fournir un « résumé détaillé » du contenu ayant servi à l'entraînement de leur IA et respecter le droit d'auteur³. Le Canada espère mettre en place sa propre loi sur l'IA⁴ en 2025.

Si au départ j'éprouvais de la méfiance envers l'IA, je me sentais surtout inapte à saisir les enjeux qu'elle soulève à cause de leur technicité. Ce sont des sentiments répandus, ai-je pu constater au moment de constituer l'équipe de rédaction. J'espère que les articles qui suivent aideront à démystifier un peu cette nouvelle technologie. Comme le souligne Benjamin Arteau-Leclerc dans le billet qu'il consacrait récemment au collectif *Créativités artificielles : La littérature et l'art à l'heure de l'intelligence artificielle* : « L'IA et l'humain [...] s'influencent de manière continue, volontairement ou involontairement. [...] Il faut surtout chercher à comprendre comment la littérature prend forme dans cette relation⁵. »

Marie-Josée Martin

3 Conseil de l'Union européenne, *Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council laying down harmonised rules on artificial intelligence (Artificial Intelligence Act) and amending certain Union legislative acts*, 8115/21, Bruxelles, janvier 2024.

4 À ce sujet, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles a récemment formulé des recommandations au Comité permanent de l'industrie et de la technologie. Ces recommandations visent notamment à clarifier la notion de préjudice et à garantir le respect du droit d'auteur. On peut en prendre connaissance sur le site de la Coalition : <https://cdcc-cdce.org/fr/publications/demandes-memoire-c27/> (Consulté le 14 mars 2024).

5 Benjamin Arteau-Leclerc, « *Remettre les pendules à l'heure avec Créativités artificielles : La littérature et l'art à l'heure de l'intelligence artificielle* », Le carnet de la fabrique du numérique, 25 mars 2024.

Puissance sans conscience : l'enfance de l'intelligence artificielle

Par Jean-Louis Trudel

La science-fiction a imaginé des êtres créés de toutes pièces dont l'intelligence procédait d'un apprentissage. La créature de Frankenstein, dans l'ouvrage de Mary Shelley, apprend à parler en surprenant les échanges d'une famille ordinaire. L'éducation de l'ordinateur HAL, dans *2001, l'Odyssée de l'espace*, commence par des comptines enfantines. Les romans *When H.A.R.L.I.E. Was One* (1972), de David Gerrold, et *The Adolescence of P-1* (1977), du Canadien Thomas J. Ryan, présentent l'accession de programmes informatiques à une forme de conscience en passant par une phase infantile.

Même si l'invention des réseaux de neurones remonte aux années 1950, les informaticiens ont longtemps rejeté la nécessité — pressentie par la science-fiction — d'un apprentissage progressif. Les chercheurs voulaient des machines tout de suite dotées de raison grâce à l'application de règles logiques. Tout a changé quand les réseaux neuronaux ont accédé à une grande puissance de calcul et à une surabondance de données pour l'entraînement. Depuis 2012, les progrès ont été fulgurants, si bien que les spécialistes considèrent que l'intelligence artificielle (IA) n'en est qu'à ses balbutiements. L'avertissement de l'Ecclésiaste — « Malheur à toi, pays, dont le roi est un enfant » — suffirait à rendre inquiétante la propension à se reposer sur des bambins informatiques, mais la perspective d'avancées encore plus dramatiques alarme même Yoshua Bengio, un pionnier canadien de l'IA.

En attendant, les écrivains se retrouvent en première ligne. Les grands modèles de langage permettent à l'intelligence artificielle de s'exprimer d'une manière de plus en plus humaine. Dans le milieu de l'édition, l'IA facilite les recherches par mots-clés, le résumé ou la synthèse de textes et, par conséquent, la veille informationnelle. Elle fournit des illustrations ou aide les artistes à produire des couvertures. Elle transcrit des enregistrements et elle traduit. Elle va jusqu'à rédiger des textes commerciaux, des statuts pour les réseaux sociaux et des articles de base destinés à une lecture utilitaire. Appliquées à la production d'ébauches, ses capacités peuvent alimenter l'idéation.

Bref, il est d'ores et déjà difficile de s'en passer.

Si des voix s'élèvent pour appeler les gouvernements à mieux encadrer l'IA, d'autres appellent au calme. Le triste destin des fictions hypertextuelles à la fin du siècle dernier n'a justifié ni les craintes ni les espoirs de l'époque¹.

Pourtant, les déficiences pratiques de l'IA sont claires, ainsi que sa facture énergétique aux conséquences délétères pour l'environnement.



Jean-Louis Trudel
Photo par Louise Leblanc

¹ Mélanie Saint-Pierre, Mélanie (2006). *La fiction hypertextuelle : du rêve à la réalité* [Mémoire], Montréal, Université du Québec à Montréal, 2006. [<https://archipel.uqam.ca/3514/>].

Suite de la page 6

Dans le milieu de l'édition, plus particulièrement, les motifs d'inquiétude abondent. Les bases d'entraînement des IA ont pillé des textes protégés par le droit d'auteur. L'illégalité de la chose demeure débattue, mais ces bases de données incorporent souvent des préjugés tacites (prédominance des hommes blancs, par exemple) que l'IA reproduira ingénument.

La question des droits demeure pressante. Qui détient les droits sur les productions des IA génératives ? Les informaticiens ? Les auteurs des sources pillées ? Les usagers ? Si ces productions tombent automatiquement dans le domaine public, il serait inutile de les rémunérer.

Du coup, de nombreux éditeurs exigent la transparence des auteurs collaborant avec une IA. Au Canada, le gouvernement québécois a incorporé une exigence d'obligation de divulgation dans sa Loi 25². Pour sa part, le gouvernement fédéral traîne la patte.

Ce flou juridique complique l'utilisation des IA comme auxiliaires de la création, mais d'autres limites les freinent aussi. Capables de pondre des synopsis, voire de composer des récits exploitant des recettes éprouvées, celles-ci ont du mal à mettre en scène l'intériorité des personnages ou à évaluer l'éthique de manière autonome.

Ironiquement, l'art de la fiction leur échappe alors qu'elles accouchent souvent d'affabulations involontaires. En effet, il est notoire que les moteurs de recherche utilisant l'IA livrent des résultats fictifs quand les sources font défaut. Cette malléabilité des faits menace l'accès aux vérités objectives et favorise les États et les grandes compagnies qui désirent manipuler les foules avec des faux (*deep fakes*) et des infox (*fake news*).

Les masses de textes générés à peu de frais par l'IA peuvent noyer les textes soumis par des humains à des éditeurs³, nourrir des sites axés sur la vente de publicité et concurrencer les journalistes humains en offrant des resucées de l'information disponible en ligne. À terme, cette bouillie prémâchée risque-t-elle de devenir la norme selon une variante de la **loi de Gresham** ? Le contraire serait plus effrayant encore : que la production des IA génératives s'avère supérieure sur tous les plans. Les lecteurs y gagneraient en obtenant de meilleures fictions à moindre coût — même si la part des revenus qui échoit aux auteurs est si minime que tout rabais le serait également. Les écrivains, eux, seraient évincés.

L'innovation technique abolit régulièrement des emplois pour en créer d'autres — sans garantir que les personnes mises à pied retrouvent un poste équivalent. Yoshua Bengio aurait déclaré qu'il serait terrible que des gens qui aiment leur travail se retrouvent au chômage à cause de l'IA. Ce risque existe pourtant. L'IA n'éliminera pas uniquement les emplois que personne n'a envie de faire.

Il restera aux écrivains à survivre en exploitant les points faibles de l'IA, à commencer par son incapacité éthique.

2 Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé, adoptée en 2022.

3 Le magazine *Clarkesworld* a vécu une telle situation l'an dernier : Vincent Acovino, Mary Louise Kelly et Halimah Abdullah, « A sci-fi magazine has cut off submissions after a flood of AI-generated stories », *NPR*, 24 février 2023. [<https://www.npr.org/2023/02/24/1159286436/ai-chatbot-chatgpt-magazine-clarkesworld-artificial-intelligence>].

Les atouts de l'IA dans les arts littéraires

Par Bytchello Prévil

L'IA (intelligence artificielle) est là, notamment dans l'univers des arts littéraires, et ce, pour rester, de toute évidence.

Le présent article porte, sans détour, sur les atouts de cette technologie pour nous qui écrivons.

Qu'est-ce que l'IA ?

En termes simples, l'IA peut être définie comme « la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité¹. »

Dans le domaine littéraire, l'IA est incapable de penser et d'agir **exactement** comme un humain exerçant librement son art avec originalité, puisqu'elle travaille toujours à partir d'un matériau préexistant. Par contre, l'IA peut être une « assistante » précieuse ; elle lui permet de disposer d'outils complémentaires pour accomplir sa mission littéraire.

Écrire en s'aidant de l'IA, c'est analogiquement se plonger dans des océans exotiques pour en ressortir avec son propre poisson. D'ailleurs, depuis quand les écrivaines et écrivains écrivent-ils seuls ? La bonne nouvelle est qu'aujourd'hui l'homme ou la femme de lettres peut prendre appui sur l'IA, par exemple à travers une plateforme d'écriture comme [WriteControl](#).

Voici huit avantages que les auteur-e-s contemporain-e-s peuvent retirer d'une telle plateforme tirant parti de l'IA :

1. Disposer d'un environnement d'écriture conçu à leur intention, qui facilite la rédaction, nourrit leur créativité et les aide à polir leurs textes ;
2. Accéder à un arsenal de fonctions utiles à leurs projets d'écriture (planification, recherche, rédaction, révision, création de personnages...);
3. Trouver plus facilement les mots justes grâce à un **thésaurus** intégré, permettant de dénicher des allégories, des allitérations, des antonymes, des rimes, etc., en vue d'améliorer leur style ;
4. Détecter les clichés et les incohérences dans leur texte grâce à **un assistant d'écriture** ;
5. Créer des illustrations au moyen d'un **générateur d'images** (pouvant créer, à leur demande, de belles images très réalistes en fonction de leur choix de style, même s'il peut y avoir parfois des caractéristiques un peu bizarres dans les images) ;
6. Produire automatiquement des **résumés et titres de chapitres** (basés sur leur contenu, ce qui constitue un vrai gain de temps) ;
7. Disposer de suggestions de **reformulation** (pour une réécriture plus facile) ;
8. Détecter les incohérences dans **les personnages**.

Est-ce que les auteur-e-s ont le droit d'utiliser des textes et visuels créés avec les fonctionnalités intelligentes ?

¹ Parlement européen, « [Intelligence artificielle : définition et utilisation](#) », 7 septembre 2020.



Bytchello Prévil

Suite de la page 8

Oui, tout en notant que le cadre légal réglementant l'utilisation des visuels générés est actuellement inexistant. Autrement dit, prétendre jouir d'une exclusivité sur les visuels générés à l'heure actuelle est utopique. Pour plus de clarté, si deux personnes utilisent les mêmes mots-clés et, à partir de ces mots, obtiennent le même visuel, les deux pourront l'utiliser sans ambages. Cependant, il est recommandé de se limiter à un usage personnel. Pour les illustrations d'un livre ou sa couverture, il vaut mieux s'en remettre à celles et ceux dont c'est le métier de créer des illustrations originales (on s'épargnera ainsi les situations du genre vécu par les Éditions Druides avec la couverture d'un récent roman de Samuel Larochelle²).

Pourquoi devrait-on s'intéresser à l'IA ?

Nous devrions nous intéresser à l'IA parce qu'elle peut transformer nos pratiques d'écriture et contribuer à améliorer notre efficacité. En effet, elle peut nous libérer du temps en accomplissant des tâches répétitives et chronophages. Bref, elle ouvre des perspectives qui sont tout simplement exaltantes, pourvu qu'on l'utilise en connaissance de cause.

En plus d'être une « assistante » d'écriture, l'IA inspire aussi des pratiques créatives qui repoussent les limites. Par exemple, Samuel Corbeil a improvisé sur Twitter (maintenant X) une pièce de théâtre qui avait pour personnages trois « bots » — des robots conversationnels programmés afin d'avoir chacun leur personnalité propre³.

En conclusion, quiconque pratique les arts littéraires en cette troisième décennie du 21^e siècle devrait éviter de méconnaître l'IA, qui peut être tour à tour muse ou assistante.

2 Léa Carrier, « [Quand l'intelligence artificielle déjoue un auteur... et sa maison d'édition](#) », La Presse, 19 août 2023.

3 Claudie Létourneau, « [Microrésidences ÉlectroLITT 2023 : Les robots de Samuel Corbeil prennent d'assaut la plateforme Twitter](#) », Le carnet de la fabrique du numérique, 9 mai 2023.

**FAITES LA PROMOTION
DE VOTRE OUVRAGE
DANS NOTRE RÉTROSPECTIVE
2023-2024**

Modalités et accès au formulaire
Date limite : 5 août 2024

AAOF Association des auteurs et autrices de l'Ontario français
Conseil des arts du Canada Canada Council for the Arts
Ottawa
ONTARIO ARTS COUNCIL CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
Ontario Canada

L'IA... une menace pour la traduction littéraire ?

Par Janine Messadié

Le 2 février dernier, alors que la présidente du conseil d'administration de l'AAOF, Marie-Josée Martin, me contactait pour rédiger un billet sur l'incidence de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la traduction littéraire, paraissait dans le cahier **Économie** du Journal *Le Monde* un article des plus révélateurs : « **Les traducteurs littéraires victimes de l'intelligence artificielle** ».

En France l'inquiétude est grandissante, les débats nombreux. Car l'IA envahit chaque jour davantage le domaine de l'édition, et le métier des traducteurs **tend à se réduire à des contrats de postédition (à partir d'un texte déjà prétraduit par une machine), une tendance qui fragilise le métier avec des tarifs à la baisse.**

Déjà en novembre 2022, aux 39^{es} assises de la traduction littéraire, organisées par **l'Association pour la promotion de la traduction littéraire** à Arles, **l'Association des traducteurs littéraires de France** et d'autres professionnels du secteur publiaient des tribunes dénonçant l'impact de la prétraduction automatisée sur leur travail, leurs œuvres, leurs vies. Tous exigeaient des éditeurs une transparence totale lorsqu'ils ont recours à l'IA, c'est-à-dire de l'indiquer clairement sur la couverture du livre et, en amont, d'en informer l'auteur afin que ce dernier puisse refuser que son texte soit ainsi traité.

Près d'un an plus tard, en octobre 2023, face à l'expansion fulgurante de l'IA, le journal *Libération* publiait **le manifeste *En Chair et en Os*, du collectif pour une traduction humaine :**

« Nos actes de traduction sont fondamentalement humains. Ils impliquent une expérience, une réflexion, un ressenti, un parti pris stylistique qui ne sauraient être le produit d'une reproduction automatisée, produit sur une base statistique. » Extrait du manifeste

Dans la foulée de ces mouvements et des craintes liées à l'utilisation de l'IA, les 27 États membres de l'Union européenne, réunis à Bruxelles le 2 février, adoptaient à l'unanimité un projet de loi visant à encadrer juridiquement l'intelligence artificielle : la **Loi sur l'IA**. Lorsque cette loi entrera en vigueur, en 2025, elle pourra s'accompagner de pénalités monétaires importantes.

Qu'en est-il de ce côté-ci de l'Atlantique ? Les traducteurs littéraires sont-ils dans la même tourmente face à l'évolution de l'IA ? J'ai posé la question à Elaine Kennedy, traductrice littéraire, membre du conseil d'administration de **l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada**.

*« J'ai l'impression que nous sommes un peu en retard par rapport à nos homologues en Europe, mais en décembre dernier, nous avons reçu une lettre de deux traductrices littéraires exprimant leurs inquiétudes — elles craignaient que la traduction des textes littéraires par l'IA n'appauvrisse la langue, créant des lacunes dans la compréhension du contexte et des subtilités culturelles — et on serait payé à des prix dérisoires, cela aurait un impact sur notre métier. On a tout de suite décidé d'entamer une réflexion sur le sujet et dans notre infolettre du mois de décembre, on en a parlé aux membres en incluant deux liens à notre article : le premier vers le contrat type des traducteurs littéraires en France dans lesquels existe déjà des clauses sur l'IA et un deuxième lien vers le manifeste du collectif international *En chair et en Os* qui lutte pour une traduction humaine. En ce moment, on parle d'organiser une journée d'étude et de réflexion au printemps, et de réunir les membres autour de l'IA ».*



Janine Messadié
Photo par Marc Lemyre

Suite à la page suivante

Suite de la page 10

Selon Betty Cohen, présidente de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, si la traduction automatique est utilisée par les membres de l'Ordre depuis 2017-2018 et a été intégrée à d'autres outils, comme les mémoires de traduction, le métier de traducteur ne disparaîtra pas avec l'évolution de l'IA, mais il va changer.

« Mon discours en ce moment, en tant que présidente de l'Ordre c'est : préparez-vous, on est déjà dedans, le métier de traducteur commercial va changer. Moi je dis que l'on ne sera plus traducteur, mais on va être des vérificateurs, des contrôleurs de qualité de traductions. (...) en revanche au niveau littéraire — je ne fais pas de traduction littéraire, mais à mon sens c'est beaucoup plus dangereux parce qu'on va perdre le style de l'auteur, toute la sensibilité de l'auteur, son intention (...) le traducteur littéraire est quasiment un écrivain, c'est un traducteur auteur, et ça, à mon avis, ça devrait rentrer dans une bataille sur les droits d'auteur. »

Alors qu'aux États-Unis, la communauté littéraire multiplie les plaintes collectives contre l'IA générative (OpenAI, Meta, Google...) et « l'ingestion massive d'œuvres couvertes par le Copyright » sans autorisation de l'auteur, au Canada, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie étudie un projet de loi (C-27) qui vise notamment à édicter la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données*, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2025.

Le Canada emboîte ainsi le pas à plusieurs autres États dans le monde qui cherchent à encadrer les diverses dimensions de l'IA, de la protection de la vie privée au respect du droit d'auteur, sans oublier la sécurité et l'éthique. Leur objectif est l'établissement d'un cadre légal favorisant une utilisation responsable des systèmes d'IA en imposant des obligations strictes de surveillance et de transparence.

C'est donc une histoire à suivre...

AUTEUR.ICE :

Pourquoi l'autopromotion est-elle essentielle, même si l'on est publié par une maison d'édition traditionnelle ?

AAOF
Association des auteures et auteurs de l'Ontario français

aaof.ca

L'IA pour faire rayonner nos œuvres ?

Par Brigitte Pellerin

Vous, l'intelligence artificielle (IA), ça vous fait peur ? Moi, qui l'utilise déjà dans mon travail de rédaction de discours pour monter rapidement des premières ébauches, pas vraiment. Même que j'ai hâte qu'on s'en serve de façon efficace pour aider les artistes à trouver un public pour leurs œuvres.

Parce que ça, on le sait, c'est notre plus grand problème. Trouver un auditoire solide qui achète ce qu'on produit en quantité suffisante pour nous permettre de nous consacrer à notre vocation. Mais voilà, on a beau multiplier les salons du livre, lectures publiques et autres apparitions médiatiques, on a quand même du mal à y arriver. Et ça prend du temps. Surtout quand on travaille dans un espace où on est minoritaire, comme le marché franco-ontarien.

Le truc, c'est d'entrer en contact avec les gens qui ne nous connaissent pas et qui adoreraient ce qu'on fait si seulement ils entendaient parler de nous. Mais on fait comment, au juste, pour leur mettre notre dernier-né sous le nez ?



Brigitte Pellerin

Seth Godin, gourou de marketing dont les livres valent la peine d'être lus et relus (en particulier *The Practice*), répète depuis des lustres l'importance pour nous, artistes, de trouver ce qu'il appelle *the smallest viable audience* — notre « public minimum viable ». De produire des créations tellement uniques qu'elles attirent des gens qui sont prêts à nous suivre partout. C'est avec un tel groupe de fans qu'on pourra faire un peu de sous — et éventuellement assez de sous pour vivre de notre art — parce que ces personnes, férues de notre travail, se chargeront de le faire circuler dans leurs propres réseaux.

Kevin Kelly, autre grand influenceur devant l'éternel, estime qu'on a besoin de trouver nos **1 000 vrais fans** pour être en mesure de vivre de notre art. Les vrais fans selon Kelly sont des gens qui, sans faute, achètent tout ce qu'on produit. Il rejoint **Godin** en tenant pour acquis qu'il est plus facile de trouver un auditoire qui existe, mais qui ignore tout de nous, que d'en construire un nouveau à partir de rien.

On n'a toujours rien dit du comment.

Nous sommes déjà familiers avec les algorithmes qui nous recommandent des films à voir sur Netflix d'après nos visionnements récents. Les recommandations sont parfois justes, parfois moins. Mais c'est un début de balbutiement de réponse.

Imaginez avoir accès à un outil qui nous recommanderait des livres qu'on adorerait à tout coup. Imaginez une appli qui nous connaisse tellement bien qu'elle puisse prédire ce qu'on aimera et détestera. Une technologie capable, de surcroît, de faire tout ça en analysant ce qu'on partage librement sur les réseaux sociaux et les informations qu'on lui donne sur les livres qu'on a lus et notre opinion sur ceux-ci — rien de plus privé que ça.

Grâce aux avancées de l'IA, on y arrive, lentement mais sûrement. J'ai récemment testé l'appli **CoPilot** (elle ne fonctionne qu'aux États-Unis), qui permet de magasiner des voitures neuves ou usagées en utilisant une foule de critères personnalisés, et je dois m'avouer fort impressionnée. Non seulement l'appli me trouve des bagnoles selon mes critères, mais en plus elle me donne moult raisons pour lesquelles chaque voiture est un bon achat ou non.

Suite à la page suivante

Suite de la page 12

J'ai essayé de l'enfrouâper en magasinant en même temps pour deux voitures complètement différentes : une Audi RS 6, bolide sport de luxe que mon amoureux rêve un jour de s'offrir, et une Subaru Impreza, voiture hyper raisonnable pour la maman d'ados que je suis. L'appli ne s'est pas enfargée pantoute dans les fleurs de mon tapis artificiel.

Imaginez si on avait un tel outil pour les livres. Mettons que vous avez envie d'un polar dont l'action se déroule dans le sud de la Floride avec une détective privée de Roberval en vacances, écrit dans un style qui rappelle celui de Christyne Brouillet, mais avec plus de sexe, et qu'une appli IA était capable de vous recommander quelques titres qui répondent à la plupart de vos critères. Ça ne vaudrait-il pas de l'or, ça ?

Il existe déjà quelques outils, comme le [AI Bookstore](#) qui est un peu défaillant ; j'ai demandé de voir tous les livres écrits par Brigitte Pellerin, et l'appli m'a retourné une demi-douzaine de titres d'autres auteurs tout en ignorant ceux que j'ai écrits. Pas encore au point.

À l'opposé on trouve un outil très prometteur qui est en développement depuis 2019 : [TAMIS](#). Celui-ci utilise l'IA pour répertorier les livres en français et il permet une recherche assez personnalisée grâce à un robot-lecteur que vous pouvez utiliser gratuitement sur le site [Les libraires](#).

L'IA n'est pas la réponse à tout, pas plus qu'elle ne menace l'existence de tous les artistes. Prenons le temps de l'encadrer législativement, bien entendu. Mais bon sang de bonsoir, si elle peut nous donner un coup de main pour faire rayonner — et vendre — nos œuvres, je suis partante.

À LA RECHERCHE D'UN AUTEUR
OU UNE AUTRICE POUR UNE ACTIVITÉ
COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE
OU SCOLAIRE?


EXPLOREZ NOTRE RÉPERTOIRE DES MEMBRES

L'Association des auteures et des auteurs de l'Ontario français (AAOF)
est heureuse de vous présenter le Répertoire virtuel de ses membres.

Vous y trouverez une mine d'informations, dont les coordonnées à jour des
auteurs/autrices, des courtes biographies, une énumération des expertises
et des services professionnels qu'ils ou elles offrent, ainsi que leurs plus
récentes publications et réalisations littéraires.

AAOF
Association
des auteures et auteurs
de l'Ontario français

Besoin d'un accompagnement personnalisé ?

A photograph showing two women in a professional setting. The woman on the left, with curly hair and wearing a tan blazer, is smiling and looking towards the woman on the right. The woman on the right has long dark hair and is seen from the back/side. They appear to be in a meeting or discussion.

AFOplus est un programme d'appui contractuel, qui offre des services répondant à une gamme de besoins opérationnels.

AFOplus souhaite mettre à votre disposition toute l'expertise de l'équipe de l'AFO et de ses partenaires pour la réussite de vos projets spécifiques et diversifiés.



SCANNER LE CODE



Écrire

Janine Messadié

Lorsque j'ai commencé à tenir un journal et à écrire des poèmes, à l'âge de 13-14 ans, j'écrivais sans conditions, un peu n'importe où : dans ma chambre, dans mon lit avant de m'endormir, assise dans un parc lorsque la température s'y prêtait, ou encore dans les bibliothèques des écoles où j'ai étudié.

Plus tard à 20 ans, je me suis mise à écrire dans les cafés de Montréal, dont un en particulier que j'ai beaucoup fréquenté, le Café Suprême sur la rue Bernard à Outremont, également l'un des lieux de lecture et d'écriture du journaliste, essayiste et écrivain québécois Gil Courtemanche (1943-2011). Souvenez-vous de son roman *Un dimanche à la piscine de Kigali*, qui fut porté au grand écran par Robert Favreau et traduit dans plus de 20 langues. Gil Courtemanche l'avait écrit à temps perdu, non pas au Café Suprême, mais au Bar Milles Collines au Rwanda. Comme quoi, on peut faire fi du bruit et de tout ce qui nous entoure et écrire un roman à succès !

Dans mon cas et avec le temps, j'ai réalisé qu'il me fallait des conditions favorables pour écrire, ainsi qu'une discipline quotidienne, de la rigueur... mon métier de journaliste l'exigeait, l'écriture de mon premier manuscrit aussi.

Le lieu et l'heure

Devant une grande fenêtre avec vue sur le ciel, dès 4h30 ou 5h00 du matin. J'apprécie la tranquillité de ces heures matinales, loin de toutes distractions. J'écris durant 3 - 4 heures, en incluant des pauses dans mon rituel : se lever, s'étirer, respirer, boire de l'eau, méditer, contempler... et chaque jour marcher une bonne heure en nature. Le mouvement favorise la création.

Les outils

Table, chaise ergo, papier, crayon, Antidote et portable.

L'ambiance

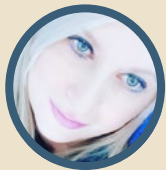
Silence et solitude sont essentiels. Ils me permettent de sonder le réel, de consolider les souvenirs, de fréquenter des chemins familiers, étrangers...

L'objectif

Une date butoir ou un nombre de mots, comme lorsqu'on nous commande un article.

Les retraites ou résidences d'écriture

Partir ailleurs, s'offrir un lieu, du temps et de l'espace nous permettant de voyager au bout de l'écrit.



Elena Martinez

Les conditions gagnantes varient sûrement d'une personne à l'autre. Toutefois, me concernant, l'écriture est avant tout un besoin viscéral de m'exprimer et de pouvoir le faire librement. Voici quelques conditions favorables :

1. Un lieu propice : Me trouver un endroit calme et confortable où je peux me concentrer avec le moins de distractions possible. Souvent, c'est le silence qui m'accompagne ou encore de la musique classique.

2. Du temps d'écriture et de l'autodiscipline : Écrire me demande du temps c'est pourquoi j'alloue un temps spécifique dans mon agenda. Je m'impose une routine même si certains jours, et ils sont nombreux, l'inspiration me fait défaut ou que les doutes sur mon projet m'habitent. La constance est facilitatrice.

3. L'inspiration : Malgré le fait que l'inspiration ne soit pas toujours au rendez-vous, je me trouve des sources d'inspirations sous forme de lectures, de conversations ainsi que des activités créatives pouvant m'aider à stimuler mon processus d'écriture.

4. La clarté des objectifs : Au début de mon projet, j'établis un plan avec des objectifs clairs, spécifiques et réalistes afin de ne pas perdre ma motivation du départ sur le long terme.

5. Un état d'esprit favorable : Me mettre dans un état d'esprit ouvert et réceptif peut favoriser la créativité et la fluidité de mon écriture. J'opte alors pour un temps de relaxation ou de méditation pour calmer mes pensées envahissantes.

6. La confiance en soi : Avoir confiance en mes compétences et en ma capacité d'exprimer des idées est essentiel pour surmonter les blocages qui vont se présenter à moi, de même que m'entourer de personnes disponibles à m'écouter au besoin. Je me dirige généralement vers d'autres auteurs(es) et j'offre la même disponibilité.

7. Rétroaction et révision : Me montrer ouverte aux critiques constructives m'aide à améliorer mon écriture et me permet de reconnaître autant mes points forts que mes points à travailler.

8. Passion et curiosité : Enfin, j'ai la passion de la littérature, de la langue française, des mots et des émotions qu'ils expriment et je suis curieuse de tous les genres littéraires.



Sept habitudes pour optimiser votre projet d'écriture

Gabriel Osson

La réussite d'un projet d'écriture dépend de divers facteurs, tous liés à la personnalité et à la méthode de travail de chaque individu. Pour ma part, certains éléments sont indispensables à ma routine d'écrivain :

- 1. L'environnement :** Je privilégie un espace paisible et confortable pour me concentrer. Le silence est souvent de rigueur, mais en cas de bruits de fond, j'opte pour de la musique classique. N'ayant pas de pièce dédiée à l'écriture, je crée mon propre cocon mental en m'isolant.
- 2. Le moment opportun :** Tôt le matin, je suis plus alerte et donc plus productif. Je limite mes sessions d'écriture à environ 90 minutes chacune. Parfois, en cas d'insomnie, je profite de la nuit pour laisser libre cours à ma plume.
- 3. Routine et discipline :** Ma journée commence par une promenade suivie de l'écriture. Parfois, je commence par écrire avant de sortir, puis je reprends après ma marche, ce qui me permet de réfléchir à mon travail en cours. Je préfère éviter l'écriture le soir, car je suis moins efficace.
- 4. Inspiration et imagination :** En cas de panne d'inspiration, je lis ou visionne des documentaires sur le sujet. Je trouve également des idées en observant les gens au parc près de chez moi, et je note mes idées ou les enregistre sur mon téléphone.
- 5. Éviter les distractions :** Pour maximiser ma concentration, je limite les distractions en évitant de consulter mes courriels ou de me perdre sur les réseaux sociaux. J'ai désactivé toutes les notifications sur mes appareils électroniques.
- 6. Être à l'écoute :** Je reste ouvert aux nouvelles idées qui émergent pendant mon processus d'écriture. Parfois, je laisse mes personnages me guider, ce qui me conduit parfois vers des terrains inexplorés et des découvertes inattendues.
- 7. Révision et correction :** Je n'effectue pas de corrections pendant l'écriture, sauf pour les erreurs évidentes relevées par le correcteur automatisé. Je rédige de manière brute, puis je peaufine ultérieurement. Bien qu'on m'ait suggéré de relire mes textes à voix haute, je préfère imaginer les dialogues dans ma tête et la voix de mes personnages.

Ce qui importe avant tout, c'est de trouver ce qui fonctionne le mieux pour chacun. Il est essentiel de créer un environnement physique et une routine favorisant à la fois la créativité et la productivité.



Les conditions gagnantes pour écrire...

Pierre Raphaël Pelletier

S'en tenir à l'émotion tenace d'une histoire à dire que l'on ne saurait taire tant elle nous interpelle dans ce qui nous tient à cœur sans quoi nous ne pourrions continuer à vivre à moins d'en faire un refuge ouvert à toutes et à tous pour que brille de tous ses feux une manière d'être que seule notre humanité peut créer, une manière d'être aussi fragile soit-elle qui en fait son ultime singularité à exister en qualité de vivant qui nous relie à ce qui nous dépasse.

SECTION JEUNESSE

Petit coup de projecteur sur nos jeunes plumes !



Pastiche à l'aveugle

André Lévesque-Kinder

Je suis perdu parmi les affiches colorées
de mon identité fractale

J'effrite mes paroles
pour empêcher mes pieds
de s'enfoncer dans le cirage effacé
de ce plancher fabriqué lui-aussi
de pubs me dictant
qui je suis
trop jaloux de l'oxygène
ou phobique de vos contagions
contrariées

et le vent emporte
mes mots pliés en éventail
qui se perdent dans la fêlure de mon avenir
horizons des événements de mon âme

Je ne savais blâmer
que le ciel de sucre en poudre
passant entre mes doigts fendus

plutôt que les mains
étranglant
le
tonnerre

Même en le fixant
on ne voit que
le clown de la dictée

qui ne connaît qu'un mot
répété
comme pour rallier les puceaux : « V I C T I M E »

Alors
je me fais
Anachorète ou moine;
Ecclésiastiques étrangers
du monde

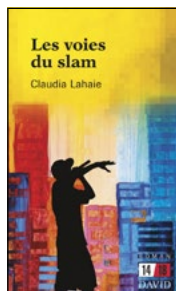
pour finalement (m') oublier

Nos auteur·rice·s à l'honneur

Finalistes et lauréat·e·s
de prix littéraires



Prix Champlain 2024, volet jeunesse



Claudia Lahaie
Les voies du slam
Éditions David

Trois ados provenant de villes différentes participent à un concours international de slam dont la finale se déroulera à Paris.

Montréal — Justine, qui a perdu son père alors qu'elle était toute jeune, se trouve confrontée à des montagnes russes, entre périodes de dépression et d'euphorie. Quel est ce mal qui l'affecte ?

New York — Mano, un jeune Noir qui vit à Harlem dans un *project*, est témoin de la brutalité policière lors d'une fête. Pourquoi est-ce que ses deux meilleurs amis et sa copine ne veulent-ils pas, eux aussi, hurler contre le racisme ?

Londres — Luc, le fils d'un ambassadeur, se rend compte qu'il est plus attiré par les garçons que par les filles. Il est torturé à l'idée d'en parler à ses parents et à sa soeur, et l'intimidation qu'il vit à l'école rend la situation de plus en plus invivable. Comment s'en sortir ?

Sur la scène, avec ses propres mots, chacun est libre de trouver sa voie.

Éloges du jury : Ici, c'est la composition du récit qui a séduit le jury, de même que le choix judicieux du lexique, qui joue un rôle important puisqu'il permet aux trois personnages de faire entendre chacun sa voix propre. Ces trois histoires sont en outre d'un réalisme touchant.

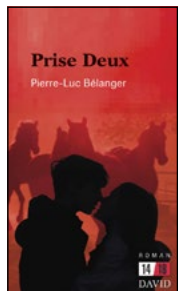
Inspirée par son travail au quotidien avec les adolescents, **Claudia Lahaie** livre avec *Les voies du slam* un roman émouvant, porté par des sujets brûlant d'actualité : la santé mentale, le racisme systémique, la violence policière, l'homosexualité et l'intimidation.



Claudia Lahaie

Suite de la page 20

Prix Champlain 2024, volet jeunesse – Finaliste



Pierre-Luc Bélanger

Prise deux

Éditions David

Le coup de foudre, ça frappe fort ! À la suite de leur rencontre dans un camp de cirque, Zoé et Darius voient leur vie chamboulée à jamais.

Une grosse nouvelle à laquelle ils n'étaient pas préparés, l'apprentissage de la vie dans un ranch, le départ de Darius vers un cirque à Las Vegas, des situations familiales tendues...

Tous ces obstacles font vivre à Zoé un tourbillon d'émotions. Avec l'aide de Maude, la propriétaire de l'écurie Prise Deux, elle trouve un certain réconfort au ranch et développe une passion pour le cheval canadien, un noble animal qui a marqué l'histoire du pays.

Les chemins parallèles que Zoé et Darius empruntent se recroiseront-ils un jour ?

Éloges du jury : Ce roman n'est pas qu'une histoire d'amour ! Le jury a craqué pour la note d'espoir qui reste malgré tout à l'issue de cette intrigue. Également pour la double culture qui y est représentée, pour l'aspect politique qui s'y glisse sans toutefois que le propos soit moralisateur. Tout en douceur, deux façons de vivre le deuil y sont décrites avec un réalisme tel que les lecteurs et lectrices peuvent s'y identifier. Touchant !

Né à Ottawa, **Pierre-Luc Bélanger** a fait ses études à l'Université d'Ottawa où il a terminé un baccalauréat en lettres françaises et en histoire, avant de compléter une maîtrise en leadership en éducation. Depuis, il est enseignant de français au secondaire et conseiller pédagogique en littératie dans un conseil scolaire à Ottawa. *Prise deux* est son 6^e roman pour adolescent.e.s.



Pierre-Luc Bélanger
Photo par Robin Spencer

Suite à la page suivante

Suite de la page 21

Prix Alain Thomas 2024



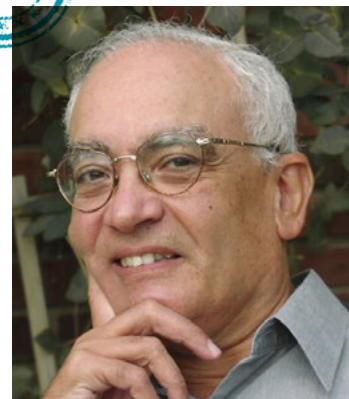
Jean M. Fahmy
Par-delà les frontières
Éditions David

Dès le début du XX^e siècle, des milliers d'Italiens émigrent au Canada et s'installent à Montréal. Ils sont perçus avec une certaine crainte par les Canadiens français, car ils vivent dans une sorte de ghetto en plein quartier ouvrier. Mais l'éternel miracle de l'amour se répète quand un Canadien de souche et une Italienne se rencontrent, s'aiment et finissent, grâce à leur personnalité attachante, par abattre les murailles de la méfiance et bâtir des ponts entre les deux communautés. Leur relation va toutefois prendre un tour inquiétant quand la Deuxième Guerre mondiale éclate et que les Italo-Canadiens deviennent des « ennemis étrangers ». Leur amour va-t-il triompher de cette épreuve ultime ?

Jean Mohsen Fahmy fait revivre ici une période méconnue de l'histoire du Québec, marquée par la montée du fascisme italien, l'émergence de l'extrême-droite, la crise de la conscription et le débarquement du Royal 22^e Régiment en Sicile durant la campagne d'Italie.

Ce qu'en a pensé le jury : *Par-delà les frontières* de Jean M. Fahmy, nous livre une histoire d'amour sur fond de guerre. Amour au départ improbable entre deux jeunes personnes issues de milieux différents, une « *Canadienne française et un Italien* ». Polarisés dans leurs univers familiaux, est-ce que l'amour finira par transcender et survivre même à la guerre et à la peur de l'autre ?

Né au Caire, **Jean Mohsen Fahmy** a été tour à tour journaliste, professeur et haut fonctionnaire, mais il a toujours mis l'écriture au centre de ses activités professionnelles et de sa vie. Son œuvre, composée de six romans, de trois récits jeunesse et de plusieurs essais, a été récompensée par de nombreux prix littéraires.



Jean M. Fahmy

Suite à la page suivante

Prix Alain Thomas 2024 – Finaliste



Michèle Vinet

Jaz

Éditions l'Interligne

Incapable de faire son deuil, un homme peint pour oublier son mal. Afin de profiter de son talent, l'aubergiste du coin l'invite à suspendre quelques tableaux dans son établissement jusqu'à ce qu'on exige du peintre un véritable vernissage. Dans le langage énigmatique des toiles, il y a quelque chose d'étrange qu'on ne sait s'expliquer. Pour certains, elles sont un confident, pour d'autres, un confesseur, un voyeur gênant. Ce peintre est-il un charlatan ou un magicien ? Pour quelle raison dissimule-t-il une arme à feu sous son oreiller ? La fille de l'aubergiste viendra troubler sa vie et son œuvre. Quels sont les desseins de cette jeune femme ? Et, à l'Auberge de la Tourmente, qui était ce monsieur tout raide qui étudiait le génie de l'artiste ?

Un roman palpitant où l'art et l'amour tentent de démasquer le mystère de la vie.

Ce qu'en a pensé le jury : *Jaz*, de Michèle Vinet, nous peint un amour improbable d'un peintre vivant une peine d'amour, hanté par son épouse qui vient de décéder. Il se donne cœur à corps à son art afin d'extirper le mal de vivre qui croit en lui. La fille de l'aubergiste où il expose ses œuvres vient bouleverser sa vie. Michèle Vinet nous tient en haleine jusqu'au bout du récit.

Diplômée de l'Université d'Ottawa en lettres françaises et en éducation, et spécialisée en français langue seconde, **Michèle Vinet** a œuvré dans les domaines de l'éducation, du théâtre et du cinéma. Elle a publié quatre livres, dont un roman et un récit primés (prix Trillium, Émile-Ollivier et Le Droit), et plusieurs nouvelles dans une variété de revues. Ce roman est sa 5^e publication.



Michèle Vinet
Photo par Rachelle Bergeron

FAITES UN DON TESTAMENTAIRE À VOTRE IMAGE!

Le don par testament est une façon d'exprimer ses valeurs et croyances en soutenant directement des organisations qui ont un impact dans la communauté, telle que la Fondation franco-ontarienne.

- Le transfert de votre patrimoine offre divers avantages fiscaux pour votre succession. Vous avez droit à un reçu fiscal pour dons de bienfaisance, correspondant à la valeur totale de votre contribution.
- Votre générosité contribuera à soutenir les générations futures.

CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

 info@fondationfranco.ca

 613 565-4720

www.fondationfranco.ca

